

Pour une nouvelle gouvernance des villes moyennes

Coproduire une vision partagée du territoire

Jean-Jacques Terrin

Décembre 2017

Synthèse

Le réseau des villes moyennes françaises, dense et bien réparti sur le territoire national, est une spécificité en Europe, comparée à leur forte concentration dans le Pentagone – ce territoire inscrit dans une figure dont les sommets seraient Londres, Paris, Milan, Munich et Hambourg - et à leur faible densité dans les régions du sud et de l'est européen. Les villes moyennes françaises s'inscrivent dans une longue tradition urbaine et ont été un des moteurs essentiels de l'aménagement du territoire de l'après-guerre.

Nombre d'entre elles sont aujourd'hui fragilisées et mises en difficulté par les mutations économiques et sociales issues de la globalisation et de la désindustrialisation. Souvent considérées comme un *entre-deux* territorial, prises en tenaille entre une métropolisation attisée par la compétitivité internationale et des synergies locales et intercommunales, ces villes ne manquent pourtant pas d'atouts. Mais elles ont besoin d'évoluer dans le sens d'une meilleure attractivité, d'une accessibilité accrue, et d'une offre plus ambitieuse en termes de qualité de vie. Elles doivent pour cela se redéfinir par rapport à leurs trajectoires historiques, revisiter les spécificités de leurs territoires et de leurs paysages, mettre en valeur leur écosystème et dynamiser le débat public avec leurs citoyens, objectifs dont la complexité des interactions impose de nouveaux modes de gouvernance.

Menée avec le soutien de l'Institut CDC pour la Recherche et du PUCA, cette étude accomplie auprès de trois villes moyennes françaises, Cahors, Moulins-sur-Allier et Lorient, propose d'adopter de nouveaux modèles d'action mobilisant les forces vives pour coproduire des visions partagées de l'avenir de leur territoire. Ce travail débouche sur un ensemble de propositions favorisant la mise en œuvre d'un nouveau mode de gouvernance sur un territoire urbain de taille moyenne.

1. **Favoriser, avant toute formulation d'un projet, des démarches collaboratives** destinées à mobiliser l'ensemble des parties prenantes et forces vives politiques, citoyennes, entreprises, académiques, pour faire émerger avec leur concours une dynamique de coproduction du territoire et une vision partagée de son avenir.
2. **Adopter des principes soutenables d'aménagement**, les partager et les adapter aux exigences des habitants, revaloriser les patrimoines matériels et immatériels, identifier les capacités de production à partir des ressources propres au territoire, mobiliser le génie des populations et développer leurs capacités créatives.
3. **Mettre en œuvre, avant toute action, des diagnostics approfondis** qui pourront utilement nourrir les investissements des opérateurs et les projets des ingénieries en les adaptant mieux aux connaissances locales du territoire et aux besoins de leurs habitants.
4. **Mettre en œuvre des actions de formation et d'information** pour les élus, les techniciens, et les habitants de ces territoires, mieux faire connaître les bonnes pratiques françaises et européennes, favoriser les échanges autour de problématiques contemporaines, partager les expériences, et diffuser des méthodologies pragmatiques, adaptées à la mise en œuvre de démarches participatives, intégrées et soutenables.